

Saguenay, le 20 décembre 2010

Madame Marie-Josée Méthot  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet de construction de l'usine AP50 du complexe Jonquière à Saguenay**

Madame,

En réponse à votre demande en date 17 décembre, le promoteur signalait lui-même dans l'Addenda A, p.53 sous QC 58, que l'usine d'Arvida utilisait en 2005-2006-2007 du coke à plus faible teneur en soufre. Cependant, il annonçait que pour le futur, il ne serait plus possible de s'approvisionner avec du coke affichant cette teneur en soufre (QC 38, p. 36-37 de l'Addenda A). D'ailleurs, le rapport du BAPE pour la construction de l'usine Alma recommandait à l'époque l'utilisation de coke à faible teneur en soufre.

À notre connaissance, l'usine d'ALCOA de Baie-Comeau utilisait en 2009 du coke à faible teneur en soufre. Le coke provient de raffineries de pétrole; seul le promoteur serait en mesure de vous répondre sur sa provenance précise et sa disponibilité.

Pour votre information, il était rapporté cette semaine dans un média local « Le Quotidien » que la technologie AP50 pourrait être remplacée par celle des AP60 pour éventuellement accroître la production à 530 000 t.m./an.

Veuillez recevoir, Madame Méthot, l'assurance de notre collaboration.

Dr Léon Larouche  
Médecin-conseil en santé environnementale

LL/jl